



CANTON DE RIOZ
COMMUNE DE BUSSIÈRES
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 MAI 2016

Le Maire certifie sous sa responsabilité que la convocation du Conseil a été faite le 07/05/2016, et que le nombre de conseillers en exercice est de ONZE.

ORDRE DU JOUR :

- 1) **Approbation du PV du 14 avril 2016**
- 2) **Rectifications délibérations « comptes administratifs eau et assainissement 2015 »**
- 3) **Affectation des résultats 2015**
- 4) **Rectification délibération « budget primitif 2016 »**
- 5) **PLUi : ateliers thématiques prévus les 26, 27 mai et 03 juin 2016**
- 6) **Etude « eau potable » du Cabinet BC2 i (Délib)**
- 7) **Reprise lotissement rue des Aubépinesd**
- 8) **Travaux fontaine lavoir suite à problème eau**
- 9) **Rapport activité 2015 SIED 70**
- 10) **Rencontre des nouveaux arrivants**
- 11) **Service de nettoyage des voiries par la CCPR**
- 12) **Questions diverses**
 - **Plateau sportif**
 - **Écoulement eaux pluviales**
 - **Terrain communal route de Boulot**

L'an deux mille seize, le douze mai, à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Bussières s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Geneviève ROUX, Maire.

PRESENTS: Mmes Joëlle DUPONT, Anne-Lise GATRAT, Catherine PARTY, Geneviève ROUX; Ms Emilien BRENOT, Guy DUCRET, Patrice ERSA, Sébastien GALLIOT, Fabrice LALLEMAND, Pierrick REGARD.

ABSENT EXCUSE : Mario MOREIRA procuration donnée à Sébastien GALLIOT.

Conformément à l'article L2121.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. M. Sébastien GALLIOT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées..

Mme Geneviève ROUX, Maire a déclaré la séance ouverte

1 – APPROBATION DU P.V. DU Conseil municipal du 14 avril 2016

Le procès-verbal du Conseil municipal du 14 avril 2016 est approuvé à l'unanimité (11 voix)

2 –VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015 DES BUDGETS : « PRINCIPAL » « EAU » et « ASSAINISSEMENT » (Annule et remplace la D10 – réunion du 23 mars 2016)

Comptes Administratifs 2015

Budget Principal

<u>Dépenses de Fonctionnement</u>		<u>Recettes de Fonctionnement</u>	
Résultat de 2015:	124 022.84 €	Résultat de 2015 :	133 150.13 €
		Excédent de 2014 :	94 545.38 €
Total 2015 :	124 022 84 €	Total 2015 :	227 695.51 €
Résultat de Fonctionnement de <u>103 672.67 €</u>			

<u>Dépenses d'Investissement</u>		<u>Recettes d'Investissement</u>	
Résultat de 2015 :	81 108.49€	Résultat de 2015 :	67 352.35 €
		Excédent de 2014:	106 559.82 €
Total 2015 :	81 108.49€	Total 2015 :	173 912.17 €
Résultat d'Investissement de : <u>92 803.68€</u>			

Restes à réaliser sur 2016 : Dépenses : 32 600 € - Recettes : 26 200.50 €

Compte Administratif 2015

Budget EAU

<u>Dépenses d'Exploitation</u>		<u>Recettes d'Exploitation</u>	
Résultat de 2015 :	28 332.18 €	Résultat de 2015 :	43 911.09 €
		Excédent de 2014 :	80 567.27 €
Total 2015 :	28 332.18 €	Total 2015 :	124 478.36 €
Résultat d'Exploitation de <u>96 146.18 €</u>			

<u>Dépenses d'Investissement</u>		<u>Recettes d'Investissement</u>	
Résultat de 2015 :	20 259.90 €	Résultat de 2015 :	8 370.68 €
		Excédent de 2014 :	21 453.10 €
Total 2015:	20 259.90 €	Total 2015 :	29 823.78 €
Résultat d'investissement de <u>9 563.88 €</u>			

Restes à réaliser sur 2016 : 3 600 €

Comptes Administratifs 2015

Budget ASSAINISSEMENT

<u>Dépenses d'Exploitation</u>		<u>Recettes d'Exploitation</u>	
Résultat de 2015 :	17 167.60 €	Résultat de 2015 :	27 636.25 €
		Excédent de 2014:	9 252.52 €
Total 2015 :	17 167.60€	Total 2015:	36 888.77 €

Résultat d'Exploitation de 19 721.17 €

<u>Dépenses d'Investissement</u>		<u>Recettes d'Investissement</u>	
Résultat de 2015:	6 118.88 €	Résultat de 2015 :	2 675.32 €
		Excédent de 2014 :	17 846.13 €
Total 2015:	6 118.88 €	Total 2015:	20 521.45 €

Résultat d'investissement de 14 402.57 €

Restes à réaliser sur 2016: 4 946 €

Le Maire se retire du vote.

Emilien BRENOT, 1^{er} Adjoint, soumet le vote aux membres du conseil municipal.

VOTE : à l'unanimité par 11 voix POUR CONTRE ABSTENTION

3- AFFECTATION DES RESULTATS 2015 (annule et remplace D12 du 23 mars 2016)

Budget PRINCIPAL :

Excédent de Fonctionnement : 103 672.67 €

Excédent d'Investissement : 92 803.68 €

Affectation du résultat :

- 001 Recettes Fonctionnement : 103 672.67 €
- 002 Recettes Investissement : 92 803.68 €

Budget EAU :

Excédent de Fonctionnement : 96 146.18 €

Excédent d'Investissement : 9 563.88 €

Affectation du résultat :

- 001 Recettes Fonctionnement : 96 146.18 €
- 002 Recettes Investissement : 9 563.88 €

Budget ASSAINISSEMENT :

Excédent de Fonctionnement : 19 721.17 €

Excédent d'Investissement : 14 402.57 €

Affectation du résultat :

- 001 Recettes Fonctionnement 19 721.17 €
- 002 Recettes Investissement : 14 402.57 €

VOTE : voix POUR : 11 contre : 0 abstention : 0

4 - VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2016 –(Annule et remplace D.17 CM. du 14.04.2016)

Le Maire présente aux membres du conseil municipal, les différents budgets 2016 qui se présentent comme suit :

BUDGET PRINCIPAL :

Section fonctionnement : Dépenses : 176 494.00 €

Recettes : 238 369.00 €

Section investissement : Dépenses : 162 336.18 €

Recettes : 162 336.18 €

BUDGET EAU:

Section fonctionnement : Dépenses : 135 037.00 €

Recettes : 135 037.00 €

Section investissement : Dépenses : 486 883.00 €

Recettes : 486 883.00 €

BUDGET ASSAINISSEMENT :

Section fonctionnement : Dépenses : 42 410.00 €

Recettes : 42 410.00 €

Section investissement : Dépenses : 21 410.00 €

Recettes : 21 410.00 €

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, approuvent les budgets primitifs Principal, Eau et Assainissement 2016 à l'unanimité

VOTE : A L'UNANIMITE 11 POUR CONTRE ABSTENTION

5- PLUi- ATELIERS THEMATIQUES DES 26, 27 MAI ET 03 JUIN 2016

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi et afin d'échanger et de débattre sur les éléments de diagnostic et les premiers enjeux, 5 ateliers thématiques sont organisés à destinations des élus.

Le Maire fait part de ce courrier reçu de la CCPR et après discussion, il est décidé ce qui suit :

- Développement économique, agriculture, forêt, tourisme : S GALLIOT et E. BRENOT
- Déplacements et infrastructures : Anne-Lise GATRAT
- Habitat et vie sociale : C. PARTY et G. ROUX
- Paysage et urbanisme : C. PARTY et J. DUPONT
- Milieux naturels, ressources et risques : G. DUCRET

6- ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (BC2 i)

Le 3 mai 2016 a eu lieu une rencontre avec le Cabinet BC 2i (M. CHAVANON) afin de présenter cette étude.

Le Maire demande à Sébastien GALLIOT de faire un résumé succinct aux membres du Conseil municipal.

Afin de poursuivre ce dossier, et compte tenu :

- d'une part de l'importance du montant des travaux à effectuer,
- d'autre part, le montage du dossier des subventions qui doit être déposé pour le 30 juin 2016 au plus tard,

il a été demandé un devis au Cabinet BC 2 i pour une mission de maîtrise d'œuvre jusqu'à la réception des travaux.

Le Maire fait part des propositions reçues :

- Mission de maîtrise d'œuvre pour le remplacement et le renforcement des conduites AEP anciennes datant des années 1930.

Honoraires : 3.80 % de l'estimation des travaux validée par le Maître d'ouvrage au stade de l'avant-projet sur une base d'un montant de travaux de 325 000 HT soit 12 350 € HT soit 14 820 € TTC

- Relevés topographiques nécessaires à ces travaux : forfait d'un montant de 2 250 € HT soit 2 700 € TTC

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Acceptent les devis proposés
- Autorisent le Maire à signer ces devis
- Autorisent le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier

VOTE : à l'unanimité 11 voix POUR contre : 0 abstention : 0

7 – REPRISE DU LOTISSEMENT « RUE DES AUBEPINES »

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les travaux demandés à HABITAT 70, lors de notre rencontre du 28 avril, rue des Aubépines sont exécutés. Le Maire fait lecture d'un courrier en date du 29 avril 2016 adressé, par Habitat Conseil, à Mme FRAISSE. relatif au talus et aux limites entre elle-même et la commune.

Les membres du Conseil municipal demandent au Maire qu'HABITAT 70 fasse confirmer, par écrit, l'accord accepté entre les 2 parties. Ce courrier sera joint à l'acte de cession à signer prochainement.

8– TRAVAUX FONTAINE LAVOIR suite problème eau

Après le constat de la résurgence d'eau derrière la fontaine lavoir, il avait été demandé à la CCPR et à l'architecte de nous aider à trouver une solution ;

Un courrier de M. ROCHET BLANC en date du 29 avril 2016 propose la création d'un réseau souterrain, de diamètre de 600 .

Après discussion, il est décidé qu' un devis sera demandé à une entreprise de terrassement.

9 – RAPPORT ACTIVITE 2015 DU SIED 70

Le Maire fait un compte rendu de la note synthétique reçue pour information aux élus.

10 RENCONTRE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Confirmation de cette rencontre le 25 juin 2016 en liaison avec BUSSIERES ANIMATION. Budget à définir. Etablir la liste des nouveaux arrivants pour invitation. Horaire à mieux définir en raison de la soirée prévue – Décision d'annulation en cas de météo défavorable

11– SERVICE DE NETTOYAGE VOIRIE PROPOSEE PAR LA CCPR

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la CCPR dispose d'une balayeuse en vue de la mise en place d'un service de nettoyage des voiries pour le compte de ses communes membres, à savoir :

- Un premier balayage gratuit et ensuite facturée à 65 € de l'heure,
- Le traitement des déchets issus de chaque intervention facturée à 89 € HT la tonne.

Après discussion, et après vote, les membres du Conseil municipal ne souhaitent pas adhérer à ce service.

4 POUR 6 CONTRE 1 ABSENTION.

12 – QUESTIONS DIVERSES

- . **Plateau sportif** : Suite à l'évaluation du prix du terrain par le service des Domaines, à savoir : 29 € m²/HT superficie 10 ares.
Le Maire est chargé :
 - d'adresser cette proposition à M. Jean PARTY .
 - d'organiser une rencontre avec M. SIRIN, Conseil Régional de Franche Comté, pour le montage de ce dossier (subvention FDER)
- . **Eaux de pluie** : A la suite des tests à la fumée, il s'avère que les eaux pluviales ne sont pas toujours bien raccordées. Une information sera donnée aux personnes concernées.
- . **Terrain communal (route de Boulot)** : Fabrice LALLEMAND propose de remettre en état ce terrain (aplatir et engazonner). Feu vert lui est donné pour prendre en charge ce dossier.
- . **Modification date du prochain Conseil municipal** : reporté au 23 juin 2016.

La séance est levée à 23 h 45.